

Ville	Genève
Nom du site	Pointe de la Jonction
Population	190.000
Site d'étude	11 ha
Site de projet	3 ha

TOPIC

Le Canton de Genève est situé à la pointe sud-ouest de la Suisse. Presque entièrement entouré par la France, il ne possède avec le reste de la Suisse que 4.5 km de frontière contre 103 km avec la France. Territoire essentiellement urbain, possédant néanmoins une zone agricole importante, il dispose d'un aéroport international qui dessert toute la région, franco-valdo-genevoise.

C'est le territoire le plus dense de Suisse avec 112 habitants à l'hectare en moyenne et le siège de nombreuses organisations internationales dont l'ONU, ce qui lui confère un caractère international et multiculturel. Ville internationale et multiculturelle, elle est mondialement connue. Son Opéra, ses nombreux théâtres et musées en font une capitale régionale réputée.

ECHELLE TERRITORIALE : CONURBATION

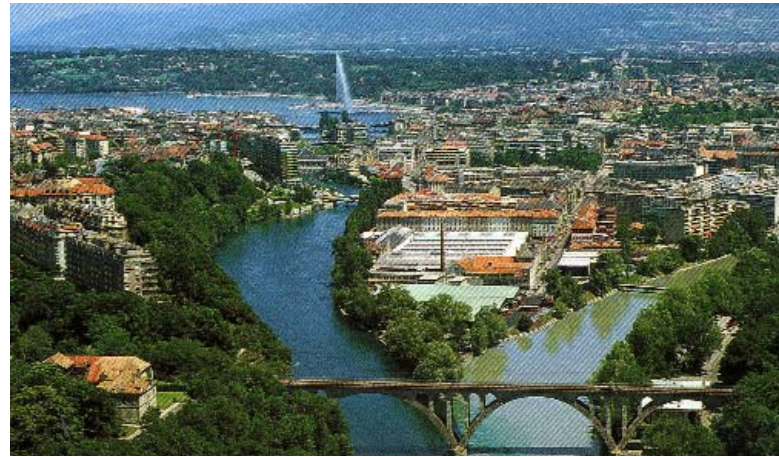
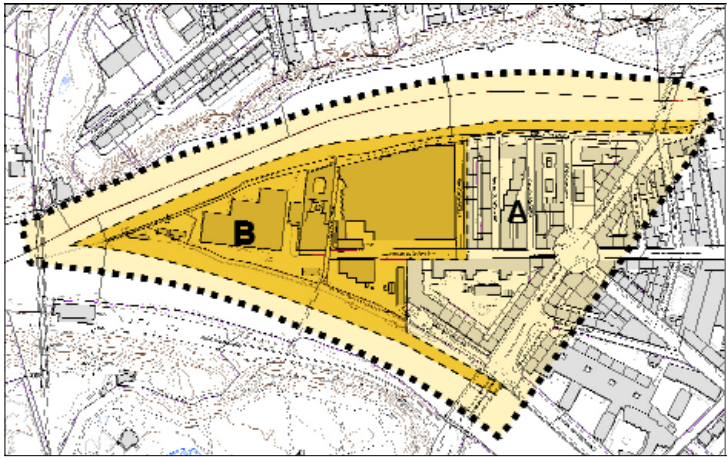
Genève est la ville-centre d'une agglomération de 700'000 habitants.

Sur les 1'600 hectares de son territoire, la ville de Genève concentre plus de 40% des emplois de la région et compte environ 190'000 habitants.

La ville bénéficie d'une situation exceptionnelle au bord du lac Léman. Elle est traversée par le Rhône et par son affluent l'Arve. Située à 4 heures de la méditerranée et à 1 heure de Chamonix, elle occupe une situation géographique privilégiée.

La construction d'un RER desservant la région, y compris la France, est en voie de réalisation.



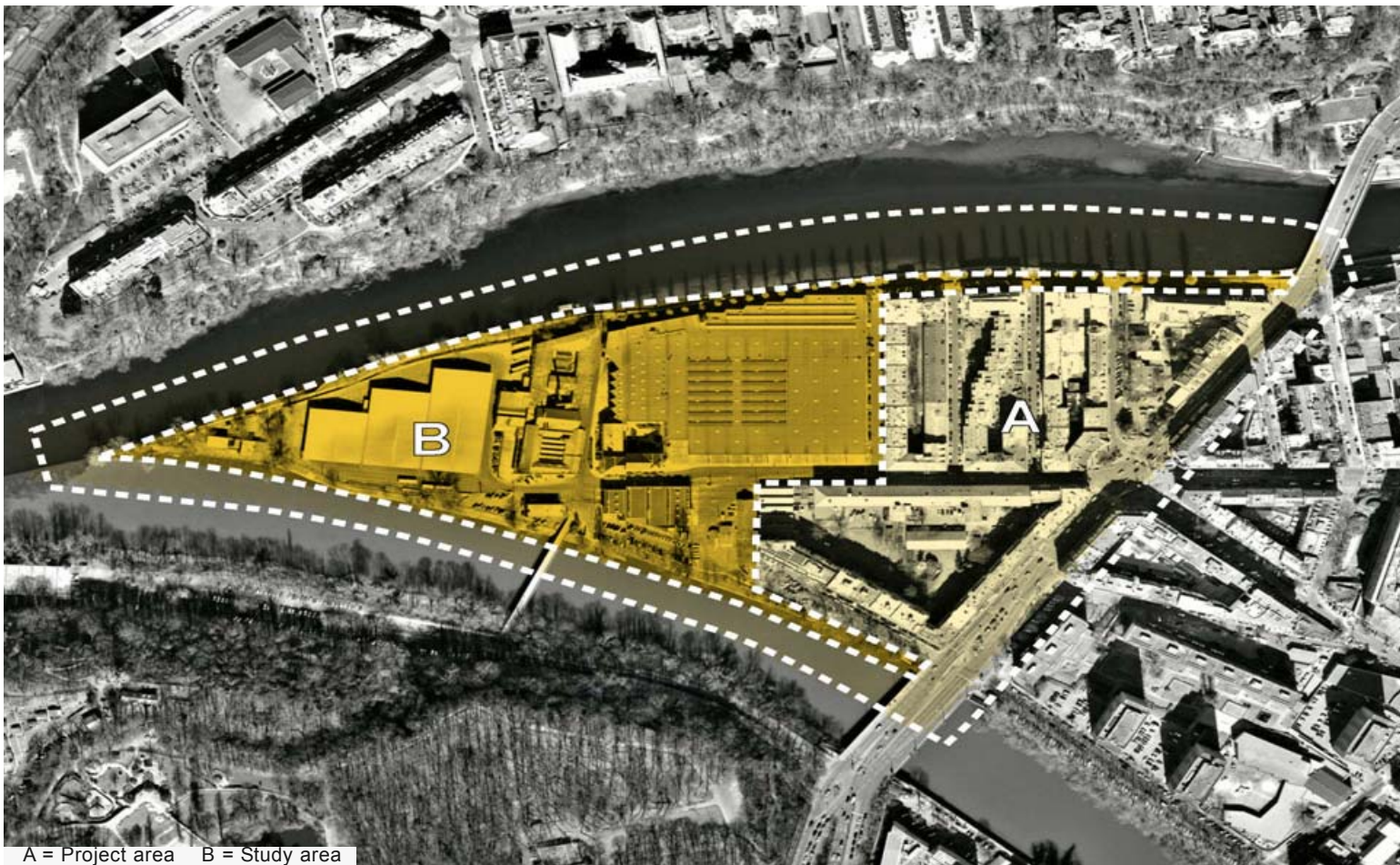


ECHELLE URBAINE : SITE D'ETUDE

Le site de réflexion (A) est dénommé " Pointe de la Jonction ". Presqu'île située au confluent des deux fleuves qui traversent Genève, limitée au nord, par le Rhône, au sud par l'Arve, à l'est par une voie pénétrante où circulent les transports publics et prochainement un nouveau tramway reliant la gare de Cornavin (centre de Genève) à la commune de Bernex à l'ouest.
La pointe extrême est un lieu calme, magique, où se mélangent les eaux claires du Rhône et celles, limoneuses, de l'Arve.

Intentions programmatiques :

La réflexion devra porter sur une stratégie de reconquête du site tenant compte de la réalité économique des coûts de déplacement des structures existantes, constructions récentes non totalement amorties.



ECHELLE DE PROXIMITE : SITE DU PROJET

Le périmètre d'intervention (B) est constitué :

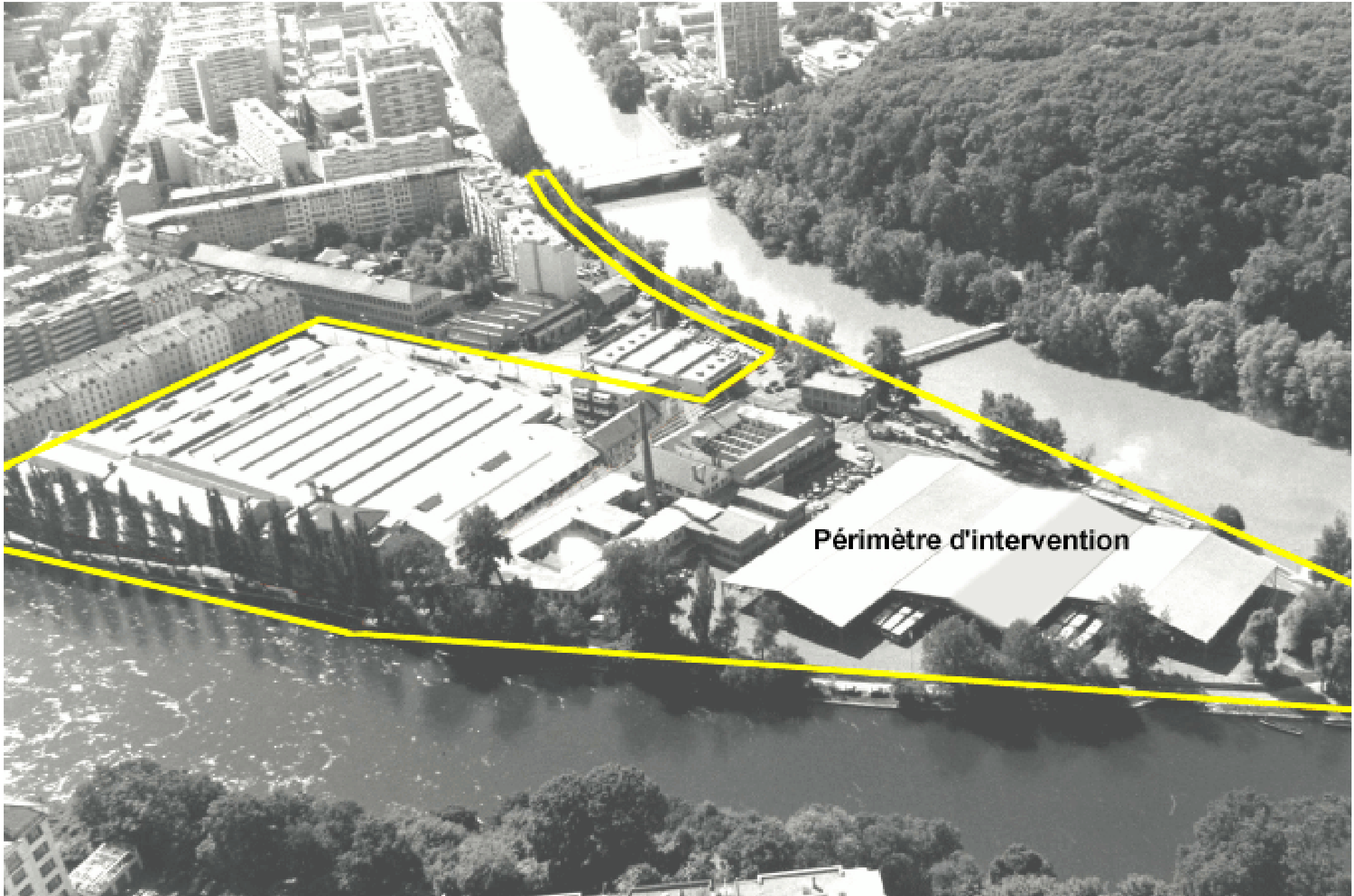
- des parcelles situées à l'extrême pointe ouest du périmètre de réflexion.
- du domaine public bordant les 2 cours d'eau y compris leurs berges

Les terrains sont actuellement occupés par des bâtiments qui peuvent être démolis ou reconvertis. La reconquête de ce site pour l'aménagement de promenades le long des berges, une zone de verdure, ainsi que des logements et une certaine mixité sont le souhait des Autorités.

Intentions programmatiques :

- Promenades, parcs, bains, etc...
- Logements, familiaux et pour jeunes.
- Ateliers d'artistes, lieux culturels, locaux pour l'accueil d'ONG par exemple, en complément des logements et la zone de verdure.

A = Project area B = Study area



Périmètre d'intervention

